

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 6 juin 2018 : achats des Français en végétaux d'ornement, expérimentation, enjeux du Brexit, États généraux de l'alimentation et avancées du plan filière

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières, s'est réuni le 6 juin 2018, sous la présidence de Dominique Boutillon.

Bilan 2017 des achats des Français en végétaux d'ornement : des indicateurs stables et un engouement toujours fort des Français pour le végétal

Les résultats du panel Kantar TNS, cofinancé par FranceAgriMer et l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (Val'hor), sur les achats de végétaux d'ornement par les Français ont été présentés en conseil. Ce bilan propose un large panorama sur les achats de végétaux d'intérieur et d'extérieur, l'aménagement et l'entretien des balcons, terrasses et jardins et le recours à des prestataires, les plantes mellifères, les achats sur internet, mais également un focus sur le profil des non-acheteurs.

Les grandes tendances sont les suivantes :

- les trois-quarts des foyers français ont acheté un végétal en 2017, soit 21,2 millions de foyers (un chiffre stable par rapport à 2016) ;
- un peu plus de la moitié des foyers a acheté un végétal d'intérieur en 2017 : une proportion en recul par rapport à 2016 et un budget par foyer acheteur moins élevé (- 2,2 €). Les fleurs coupées génèrent le plus de valeur (58 %) et le fleuriste est le premier lieu d'achat en valeur (50 %) ;
- un peu plus de la moitié des foyers français a acheté un végétal d'extérieur en 2017 : une proportion stable par rapport à 2016, mais un panier moyen en recul en volume (- 2,5 points). Les plantes et fleurs à semer ou à planter ont généré le plus de valeur (42 %). La jardinerie est le premier lieu d'achat en volume comme en valeur ;
- 6 % seulement des acheteurs de végétaux d'ornement ont effectué au moins un achat de végétal d'ornement sur internet. Le poids d'internet dans les achats de végétaux d'ornement s'inscrit dans une tendance plutôt stable depuis les trois dernières années ;
- quant au profil des non-acheteurs, ils sont plus jeunes, avec des revenus inférieurs à la moyenne et plutôt citadins.

Pour en savoir plus sur les achats des Français en végétaux :

http://www.franceagrimer.fr/content/download/56735/549576/file/ETU-HOR%20Pr%C3%A9sentation%20v%C3%A9g%C3%A9taux%202017_CS%20Horticole.pdf

Bilan de l'appel à projets expérimentation 2018 : 12 projets retenus pour la filière horticole

Le bilan de l'appel à projets 2018 concernant la mise en œuvre de programmes d'expérimentation et d'élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision a été présenté en conseil.

Financé par le « compte d'affectation spéciale développement agricole et rural » (Casdar), dans le cadre du programme national de développement agricole et rural (PNDAR), cet appel à projets visait à renforcer l'efficacité économique des filières, tout en contribuant à la transition agro-écologique des filières agricoles françaises.

Pour l'ensemble des filières, 40 dossiers ont été retenus pour un montant global de 2,9 M€ dans le cadre de la procédure simplifiée (poursuite de l'accompagnement de projets en cours) et 240 nouveaux projets ont été déposés (procédure « normale »), dont 66 retenus après analyse d'éligibilité et expertise, pour un budget global de 10,3 M€.

Au total, 106 projets pluriannuels ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets 2018, pour un montant d'aide global de 13,2 M€.

Pour la filière horticole, le bilan est le suivant : 12 projets ont été retenus dans le cadre de cet appel à projets, pour un montant d'aide global de 1 765 851 €, soit 13,39 % du budget disponible pour l'ensemble des filières agricoles. À noter, par exemple, le projet d'envergure national « ForceViv », une innovation commerciale par une plus grande maîtrise du calendrier de floraison porté par Astredhor et la station régionale du CATE.

Pour en savoir plus : [http://www.franceagrimer.fr/content/download/56784/550011/file/03-%20Bilan%20de%20l'AAP%20Exp%C3%A9rimentation%202018%20\[Mode%20de%20compatibilit%C3%A9\].pdf](http://www.franceagrimer.fr/content/download/56784/550011/file/03-%20Bilan%20de%20l'AAP%20Exp%C3%A9rimentation%202018%20[Mode%20de%20compatibilit%C3%A9].pdf)

Le conseil a également validé la reconduction des axes prioritaires, aux niveaux national et régional, pour l'appel à projets 2019 en matière d'expérimentation pour la filière horticole (qui sera ouvert à partir du 1^{er} juillet 2018).

Les priorités au niveau national sont les suivantes :

- analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant, notamment par la compréhension des attentes des utilisateurs de végétaux, le développement des produits et dispositifs répondant aux nouveaux marchés, la recherche de nouveaux débouchés ;
- améliorer la performance des entreprises en développant la connaissance des interactions culture/milieu, en élaborant des systèmes de culture permettant d'améliorer la biodiversité tout en assurant la rentabilité économique ;
- améliorer la qualité des produits en identifiant les étapes sensibles tout au long de la filière.

Les enjeux du Brexit pour la filière horticole

À l'occasion de cette séance, les membres du conseil ont pu échanger sur les enjeux et les conséquences du Brexit pour la filière horticole.

FranceAgriMer a présenté les chiffres du commerce extérieur concernant les échanges entre la France et le Royaume-Uni. Le montant total des exportations françaises en fleurs et plantes ornementales s'élève à 60 M€ (importations à 925 M€), dont 50 % de la valeur provient des végétaux d'extérieur. Le Royaume-Uni constitue, pour la France, le premier marché d'exportation de végétaux d'extérieur d'ornement.

Éric Giry, conseiller agricole pour le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas à l'Ambassade de France à Londres a dressé un panorama du contexte économique et social du Royaume-Uni, sa consommation et ses échanges. La France représente 18 % des exportations européennes de produits agricoles vers le Royaume-Uni et 14 % des importations européennes en provenance du Royaume-Uni.

Deux responsables d'entreprises exportatrices (un horticulteur spécialisé dans la production d'alstromère et un pépiniériste dans la production d'hortensia) ont fait part de leurs expériences sur le marché britannique.

États généraux de l'alimentation : point sur la mise en œuvre du plan filière horticole

Cette séance a également permis à l'interprofession horticole Val'hor de présenter les avancées du plan filière horticole.

Les plans de filière, élaborés par les interprofessions à la demande du Président de la République, ont pour objectif l'engagement collectif des acteurs économiques des filières dans une démarche de transformation en profondeur des modes de production et de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Après avoir rappelé les objectifs de ce plan et leur déclinaison en grandes orientations, visant notamment à répondre aux attentes sociétales, l'interprofession a fait un premier bilan des travaux et des projets menés au sein de la filière.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer :

[http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Horticulture/2018/Conseil-specialise-horticole-du-6-juin-2018/\(filiere\)/835](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Horticulture/2018/Conseil-specialise-horticole-du-6-juin-2018/(filiere)/835)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr